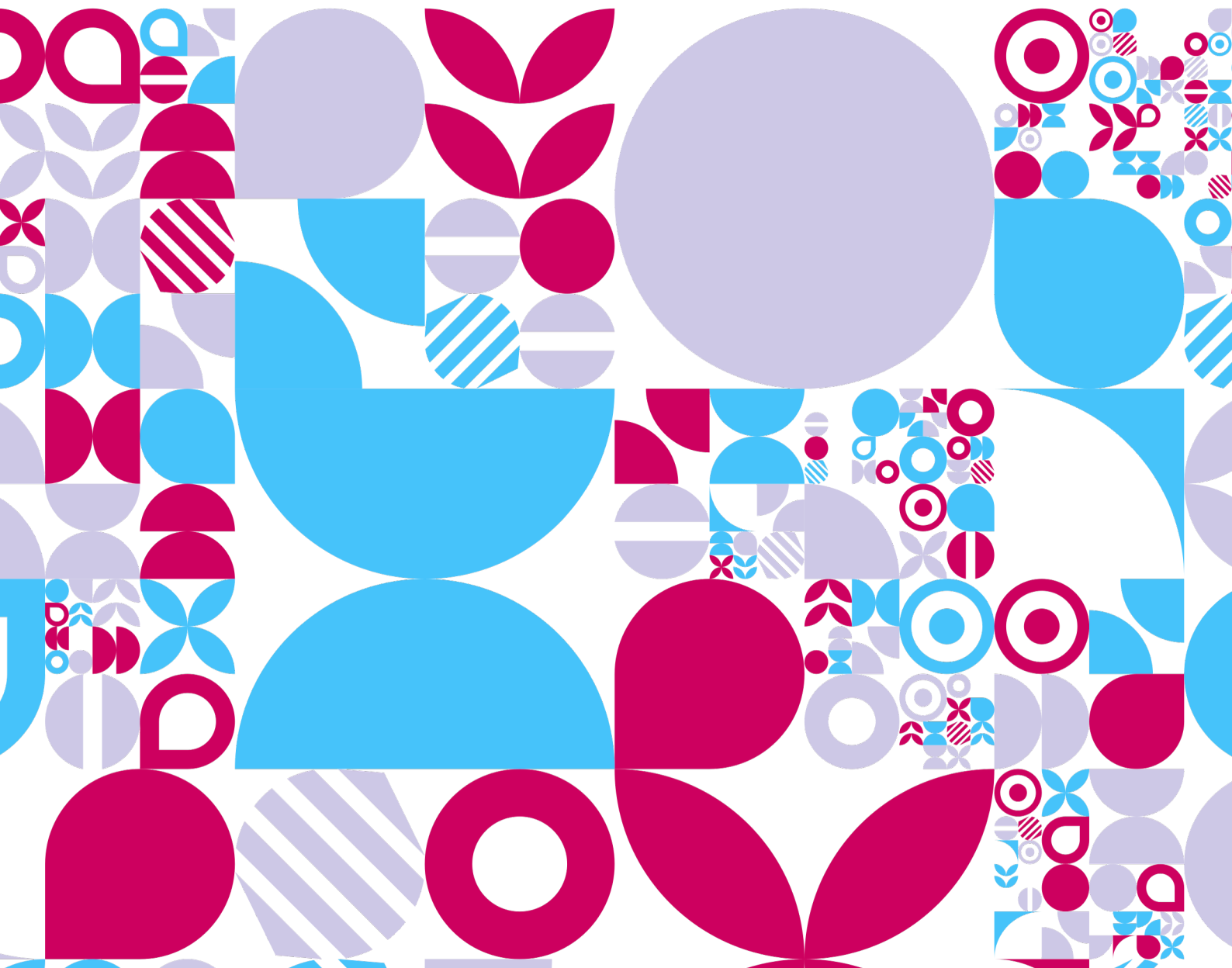


2024

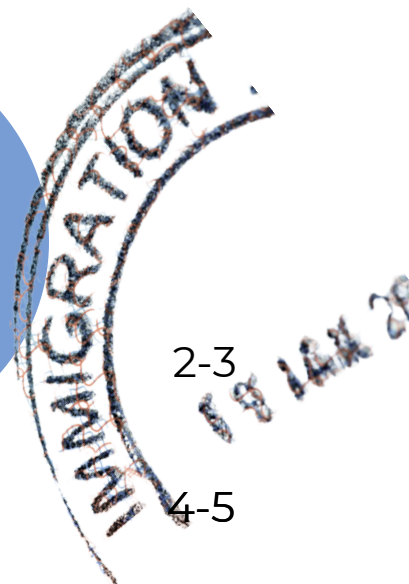
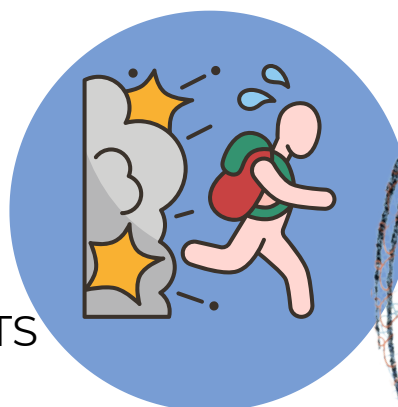
RAPPORT D'ACTIVITÉ

INTERPRÉTARIAT & MÉDIATION POUR L'INTÉGRATION
SANTÉ, SOLIDARITÉS, EDUCATION

Juillet 2025



SOMMAIRE



- LE MOT DES CO-PRÉSIDENTS 2-3
- REPÈRES 24 4-5
- VIE ASSOCIATIVE 6-14
- UNE ÉQUIPE MOBILISÉE 15-20
- SANTÉ 21-29
- SOLIDARITÉS 30-33
- ÉDUCATION 34-35
- RAPPORT FINANCIER 36-41

ASAMLA
5 place Anatole France
44000 Nantes
02 40 48 51 99
www.asamla.org



LE MOT DES CO-PRESIDENTS

Les migrations ne sont ni une fatalité ni un complot, mais un fait constitutif de l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, les inégalités, les conflits et les crises écologiques poussent inévitablement des personnes à l'exil. Ignorer cette réalité ne résout rien et nous condamne au repli sur soi, nous fragilisant collectivement.

En 2025 nous échouons toujours collectivement à penser un monde où les êtres humains sont en mouvement et proposer une politique migratoire cohérente et humaine. Au contraire en France comme en Europe le fantasme d'une prétendue "surprotection" des migrants prend le pas sur la réalité des droits humains, entraînant une stigmatisation de l'étranger et une mise en cause de l'État de droit, un risque majeur pour nos démocraties.

Sans minimiser les défis, nous devons défendre activement la dignité des personnes, leur accès aux droits et de véritables dynamiques d'intégration. La manière dont on échange, dont on se parle – la langue dans laquelle on se comprend – est un enjeu fondamental pour pouvoir vivre ensemble. Nous sommes convaincus que la formation à la langue française est essentielle, et que les moyens déployés en France restent insuffisants.

Mais l'apprentissage linguistique ne suffit pas et n'est jamais immédiat. Pour la société d'accueil comme pour les exilés dépasser les barrières culturelles et psychosociales exige des dispositifs complémentaires.

L'inclusion des nouveaux arrivants doit respecter leur singularité tout en nous rassemblant autour de valeurs partagées. Recherchons nos ressemblances plutôt que d'encourager le repli sur soi, la défiance et la fragmentation sociale.

Nos services d'interprétariat et de médiation interculturelle sont des leviers indispensables pour que chacun puisse comprendre et être compris. Développer ces services c'est refuser l'essentialisation de l'étranger et affirmer que l'intégration est une nécessité, non seulement morale, mais aussi économique et sociale.

En permettant aux soignants, aux travailleurs sociaux et aux enseignants d'échanger efficacement avec les personnes migrantes, nous contribuons directement à l'efficacité des soins, de la solidarité et de l'éducation.

Le bilan 2024 confirme notre positionnement en tant que ressource clé pour l'intégration à Nantes, en Loire-Atlantique, et de plus en plus dans les Pays de la Loire. Nos interventions se déploient dans plus de 60 langues.

La diversification des parcours migratoires (origines géographiques, motifs de l'exil...) nous oblige à être réactifs et inventifs, mais notre objectif reste constant : faciliter l'accès aux droits, aux soins et à l'éducation en levant les barrières linguistiques et culturelles.

L'ASAMLA est en mouvement. En 2024, nous avons entrepris une réorganisation pour clarifier nos objectifs et ajuster notre structure. Garder le sens de notre projet collectif tout en nous adaptant en permanence aux évolutions sociales et aux besoins des populations migrantes demande une structuration solide. Cette démarche vise à concilier la flexibilité nécessaire face aux évolutions sociales avec la recherche de qualité pour nos bénéficiaires et de bonnes conditions de travail pour nos 30 professionnels. Leur motivation, écoute des autres, compétences linguistiques, et connaissances interculturelles en font des personnes de premier recours dans l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants.

Nous saluons la qualité de leur travail et les remercions, ainsi que les institutions qui nous font confiance. La forte mobilisation lors de nos 40 ans en novembre 2024 a témoigné de la force de nos convictions communes.

Ce bilan est aussi un appel à nous rejoindre. En adhérant, vous enrichirez notre vie associative de nouvelles perspectives.

Ensemble, affirmons que la migration n'est pas une calamité, mais une réalité humaine et un enrichissement.

Que notre capacité à accueillir l'autre et à l'intégrer témoigne de notre attachement à nos valeurs fondamentales et de notre confiance en notre modèle social.

Continuons à œuvrer pour un accueil et une intégration fondée sur le respect, la dignité et la compréhension mutuelle.

Françoise Oheix & Hervé Divet
co-présidents de l'ASAMLA



REPÈRES 2024

VIE ASSOCIATIVE

- Le Conseil d'Administration s'est réuni 11 fois en 2024.
- En plus des commissions habituelles, les administrateurs ont mis en place un groupe de travail pour préparer le 40e anniversaire de l'ASAMLA.
- Au cours du dernier trimestre 2024, le CA a commencé une analyse de l'organisation et du fonctionnement de l'association, avec le soutien du cabinet TARA. Ce travail impliquera l'ensemble de l'équipe tout au long de l'année 2025.

L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

- Le pôle Interprétariat-médiation interculturelle a recruté 5 nouvelles personnes.
- L'effectif a augmenté de 1,5 ETP (équivalent temps plein) sur 12 mois.
- Le CSE s'est réuni tous les mois, avec la présence d'un co-président à partir de juin 2024.
- L'équipe s'est fortement impliquée dans la célébration de l'anniversaire de l'ASAMLA.
- Le pôle Support a contribué à l'amélioration du logiciel PLIAGE, qui sert à la programmation et au suivi des activités.
- L'équipe a activement participé à de nouveaux projets de médiation, comme les saynètes sur la prévention du diabète et le podcast "Respect".
- Des membres de l'équipe ont pris part au diagnostic réalisé par le cabinet TARA.

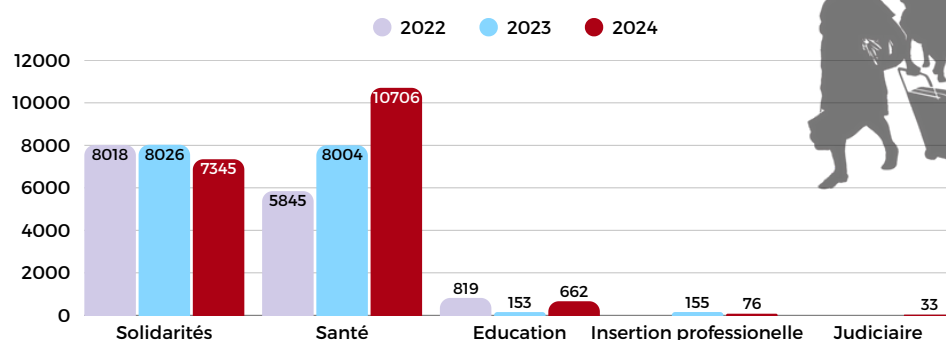
L'ACTIVITÉ DE L'ASAMLA EN QUELQUES CHIFFRES

L'ASAMLA a réalisé **15 618 interventions en 2024 (+30%)**, pour un total de **18 822 heures (+15 %) d'interprétariat, de médiation et de traduction**. Cette année, l'association a choisi de présenter ses activités en nombre d'interventions plutôt qu'en heures pour refléter l'évolution de ses pratiques.

Voici la répartition de ces activités :

- Interprétariat et médiation en présentiel : 11 471 missions.
- Interprétariat à distance : 3 498 interventions par téléphone ou visioconférence.
- Permanences d'interprétariat :
 - 149 permanences dans des organismes sociaux et éducatifs.
 - 392 journées pour les journées civiques de l'OFII.
- Traductions de documents : 92 documents traduits.
- Capsules audio : 16 capsules d'information créées.

Evolution et répartition du nombre annuel d'heures d'interprétariat-médiation pour l'intégration



LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE A L'ASAMLA, REFLET DES MIGRATIONS MONDIALES



En 2024, l'ASAMLA a conduit ses différentes interventions dans un éventail de 64 langues différentes. Parmi les langues pour lesquelles nous avons majoritairement fourni un appui en interprétariat figurent :

- **Langues d'Afrique** : Malinké, Diakhanké, Lingala, Peul (dont Peul de Mauritanie, Peul du Sénégal), Bambara, Dioula, Wolof, Soninké, Coniagui, Kinyarwanda, Tigré, Amharique, Arabe Érythréen.
- **Langues d'Asie** : Bengali, Vietnamien, Khmer, Thaï, Sylheti, Mandarin, Hindi, Tibétain.
- **Langues d'Europe et du Moyen-Orient** : Ukrainien, Albanais, Persan, Kurde (Kurde turc, Kurde Zaza, Kurde Kurmandji, Kurde Sorani), Serbe, Ourdou, Italien, Farsi, Polonais, Hongrois, Bulgare, Moldave, Macédonien, Allemand.
- **Langues de l'océan Indien et des Caraïbes** : Mahorais, Comorien, Malgache, Shimaoré, Créole portugais.

Bien que les équilibres en matière de répartition de nos interventions linguistiques restent globalement stables – avec environ 50% de notre activité concentrée sur cinq langues principales (le romani, l'arabe du Moyen-Orient, le russe, l'arabe du Soudan et le turc) – la diversification des langues sollicitées est une tendance de fond.

Cette évolution rapide de la diversité linguistique exige de l'ASAMLA une organisation d'une grande réactivité. Nous nous devons de conjuguer la mobilisation de nouvelles compétences linguistiques avec une vigilance constante sur les principes fondamentaux de notre fonctionnement. La qualité du service que nous offrons, tant aux personnes allophones qu'aux professionnels de la santé, des solidarités ou de l'éducation, repose sur une cohérence de nos pratiques, des formations-métiers adaptées et un management de proximité efficace.

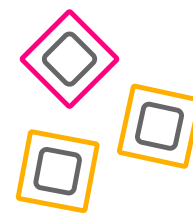
À la différence de nombreux organismes, **l'ASAMLA n'est pas une simple plateforme d'achat/vente de prestations d'interprétariat.**

Notre projet associatif est profondément attaché à la qualité du service rendu, toujours dans une perspective d'accès aux droits et d'intégration pour tous. Nous sommes convaincus que notre capacité à maintenir cette exigence, face à l'accroissement de la demande en diversité linguistique, est la clé de notre mission.

En 2024 l'ASAMLA
a parlé dans 64
langues

VIE ASSOCIATIVE

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MOUVEMENT



En 2024, le Conseil d'Administration est composé de 12 représentants bénévoles élus par l'assemblée générale.

Après le départ d'Yves Hamon, qui a assumé la présidence jusqu'au 31 juillet 2024, le CA a opté pour une co-présidence assurée par Françoise Oheix et Hervé Divet. Les fonctions de secrétaire sont désormais exercées par un binôme, Colette Le Pollotec et Luc Lavrilleux. Marie-Claude Leborgne, en collaboration avec Hervé Divet, est la trésorière.

Le Conseil d'Administration s'appuie sur le travail de trois commissions dédiées :

- Commission Santé & Social : elle veille à l'accès aux droits en matière de santé et de solidarité, tout en adaptant les offres de service de l'ASAMLA.
- Commission Éducation et Parentalité : elle soutient la parentalité des parents allophones en facilitant leurs interactions avec les écoles de leurs enfants.
- Commission Ressources Humaines et Gestion : elle optimise la gouvernance et les décisions relatives au fonctionnement de l'équipe opérationnelle.

En 2024, les membres du Conseil d'Administration ont souvent regretté que les enjeux comptables et organisationnels prennent trop de place, limitant le temps disponible pour le projet stratégique. Face à ce constat, l'idée de créer un bureau pour gérer le suivi quotidien de l'activité et permettre au CA de se consacrer davantage à la dimension prospective et stratégique a été envisagée et partagée en fin d'année.

L'ASAMLA ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Notre mission nous positionne au sein de l'économie sociale et solidaire (ESS), telle que définie par l'article 2 de la loi du 31/07/2014. L'association bénéficie d'une reconnaissance d'intérêt général et intègre pleinement les principes fondamentaux de l'ESS dans son organisation : l'intégralité de nos dépenses d'exploitation est dédiée à l'activité d'interprétariat et de médiation, au service exclusif de l'intégration des personnes.

Notre équilibre financier repose sur un modèle mixte et solide, combinant les revenus de nos prestations (qui représentent, en 2024 60 % de nos ressources) et des subventions publiques. L'ASAMLA optimise ses dépenses de fonctionnement afin de maximiser les ressources allouées à une offre de services de qualité, tout en maintenant une politique tarifaire socialement responsable et accessible.

LE CA 2024 :

Annick ALLAIN
Dominique ARMANT
Françoise CHAILLEUX
Cécile CHOBLET
Hervé DIVET
Yves HAMON
Hélène LAMBERT
Luc LAVRILLEUX
Marie-Claude LEBORGNE
Colette LE POLLOTTEC
Françoise OHEIX



ÉVOLUER POUR RÉPONDRE À DES DÉFIS RENOUEVÉS

En 40 ans, l'ASAMLA s'est affirmée comme un pilier de la solidarité en Loire-Atlantique, prouvant sa capacité à se réinventer pour mieux accompagner et défendre les droits des personnes migrantes, œuvrant ainsi pour une société plus inclusive.

L'histoire de l'ASAMLA est intrinsèquement liée à une adaptation constante aux évolutions sociales et aux besoins des populations migrantes. Cependant, malgré l'engagement sans faille de ses équipes et bénévoles, l'association a fait face à de fortes difficultés financières en 2022. Cette situation a exigé une gestion de crise rigoureuse et a nécessité l'attention des pouvoirs publics pour assurer la continuité des activités.

Cette mobilisation a permis de sauvegarder l'association, de poursuivre les activités engagées et de préserver les emplois. Mais cette crise est une sérieuse alerte et appelle des changements.

Le Conseil d'Administration a décidé en 2024 d'entreprendre une analyse approfondie des causes de ce déséquilibre. L'objectif est de vérifier la pertinence du projet associatif dans un contexte en mutation, de clarifier les objectifs des engagements de l'ASAMLA, le panel des activités réalisées et, surtout, d'ajuster l'organisation tant au niveau de la gouvernance que de l'équipe opérationnelle.

Pour mener à bien cette démarche stratégique, le Conseil d'Administration a choisi le Cabinet TARA (<https://tara-coach.com/>). L'accompagnement, d'une durée de près de six mois, a débuté en décembre 2024 par une phase de diagnostic, incluant des entretiens avec les administrateurs et les professionnels (notamment la direction et l'équipe support), et se poursuivra en 2025 jusqu'à l'élaboration de préconisations concrètes.

Bien que le temps et les moyens mobilisés pour cette démarche soient importants, c'est une étape indispensable pour répondre aux exigences de gouvernance, de pilotage opérationnel et mettre en œuvre les changements organisationnels et méthodologiques nécessaires à la poursuite du projet associatif.

DE NOUVEAUX OUTILS

Pour répondre aux besoins l'ASAMLA doit ajuster ses compétences, son organisation. Cela appelle également l'utilisation de nouveaux outils ou leurs mises à jour. En 2024 nous avons lancé 3 chantiers :

- L'extension du progiciel Pliage pour simplifier le traitement des missions d'interprétariat pour les organismes demandeurs.
- L'acquisition de cabines de travail pour l'interprétariat à distance en visioconférence.
- Le renouvellement de notre site internet afin de mieux présenter nos services, compétences et engagements aux utilisateurs.

Ces projets, qui se poursuivront jusqu'à la rentrée 2025, nécessitent un travail méthodique pour définir nos besoins et trouver les expertises requises. Ce programme d'investissement a bénéficié d'un soutien important du Département de Loire-Atlantique.

RÉPONDRE AUX BESOINS EN PAYS DE LA LOIRE

Face à une demande croissante en dehors de la Loire-Atlantique, l'ASAMLA doit se donner les moyens de contribuer à l'accès aux droits et l'intégration des personnes migrantes dans l'ensemble des Pays de la Loire.

Pourquoi un développement régional ?

- **Répondre à des besoins en évolution** : les difficultés de communication et d'accès aux services publics ne se limitent pas à Nantes. Les mêmes contraintes existent dans tous les départements. De plus en plus de personnes allophones résident en milieu rural et rencontrent les mêmes obstacles que dans les métropoles. L'ASAMLA souhaite adapter ses ressources à cette nouvelle réalité.
- **Garantir l'accès aux droits** : l'interprétariat et la médiation interculturelle sont essentiels pour assurer un accès égal aux services (administratifs, médicaux...). Cet objectif doit être le même sur l'ensemble des territoires pour réduire les inégalités et contribuer aux mixités sociales.
- **Soutenir les acteurs locaux** : en offrant un appui à tous les acteurs de la région, l'ASAMLA aide les professionnels (soignants, travailleurs sociaux...) confrontés aux barrières de la langue et de la culture.
- **Renforcer la cohésion sociale** : nos outils de médiation favorisent le dialogue et la compréhension mutuelle, ce qui contribue à la cohésion sociale, aussi bien en milieu urbain que rural.
- **Valoriser une expertise reconnue** : en se développant au niveau régional, l'ASAMLA répond à l'absence de ressources équivalentes, propose un service harmonisé et de qualité, tout en optimisant les coûts.

Une dynamique déjà en marche

En 2024, l'ASAMLA a déjà prouvé sa capacité à opérer au niveau régional :

- Nous avons fourni des services d'interprétariat pour des **formations civiques de l'OFII en Maine-et-Loire, Mayenne et Vendée** (120 jours de formation en 2024).
- Nous avons soutenu l'**Hôpital d'Angers** suite à la fermeture de l'association locale APTIRA, pour répondre d'abord aux urgences et construire un partenariat durable.
- Des missions ont été réalisées dans **la Sarthe** (INALTA) **et la Mayenne** (à l'HUDA géré par France Horizon) pour accompagner des familles demandeuses d'asile.

Adapter notre organisation

Pour ce développement, l'ASAMLA doit repenser sa structure. Un travail est en cours pour adapter notre gouvernance et notre équipe, afin de garantir la qualité de nos services et de maîtriser notre croissance. Ce déploiement, prévu pour 2025, sera mené avec une vigilance constante sur notre équilibre financier.

L'ASAMLA PARTENAIRE POUR LA SANTÉ, LES SOLIDARITÉS ET L'ÉDUCATION

Aujourd'hui l'ASAMLA est l'organisme le plus important d'Interprétariat & Médiation interculturelle à l'échelle des Pays de la Loire. De nombreux organismes publics et associatifs nous font confiance

En 2024 le service Interprétariat & Médiation interculturelle a réalisé plus de 15 000 interventions. De nombreux organismes publics ou associatifs font appel à nos services d'interprétariat, médiation ou traduction, tout particulièrement :

- le CHU de Nantes, les Centres hospitaliers de secteur
- les services sociaux du Département de Loire-Atlantique
- les services de la Métropole et de la Ville de Nantes (notamment le CCAS)
- les services des Ville de Saint Nazaire, Saint-Herblain et Rezé
- les services de la Communauté de communes de Chateaubriant-Derval
- les écoles, collèges et lycées de Loire-Atlantique
- des structures d'accompagnement dans l'emploi comme l'ATDEC ou les chantiers d'insertion
- des associations œuvrant pour l'accueil et l'intégration du public migrants par délégation de l'Etat (les CADAs, CHRS...)
- des associations d'accueil, d'orientation et de soutien aux personnes migrantes (Médecins du Monde, Une famille un toit...)
- des établissements d'accès aux droits (CAF, MDPH...)
- les Ligue de l'enseignement de Loire-Atlantique, Mayenne et Vendée en charge des formations civiques OFII .

ILS APPORTENT LEUR SOUTIEN À L'ASAMLA :

- l'Agence régionale Santé Pays de La Loire
- la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités Loire-Atlantique
- le Département de Loire-Atlantique
- la Ville de Nantes
- la Ville de Saint-Nazaire
- La Ville de Saint-Herblain
- La Communauté de communes de Chateaubriant
- La Caisse d'Allocations familiales de Loire-Atlantique



LES PERSONNES MIGRANTES BÉNÉFICIAIRES:

Au vu des domaines d'intervention principaux de l'ASAMLA (santé et solidarités), les publics qui bénéficient de nos services d'interprétariat sont souvent confrontés à des difficultés d'intégration importantes. En plus de la barrière de la langue, ces personnes présentent fréquemment des traumatismes liés à leur parcours et rencontrent des obstacles dans l'accès à l'emploi.

C'est pourquoi elles sont souvent suivies à la fois sur les plans sanitaire et social. Dans ces situations, l'intervention d'un interprète médical et social contribue à la cohérence des interventions.

L'ASAMLA est membre fondateur du Réseau national RIMeS
(réseau de l'interprétariat médical et social)



"COMPRENDRE ET ÊTRE COMPRIS"

FÊTER 40 ANS D'ENGAGEMENT

En **1984**, l'ASAMLA est née d'une mission essentielle : permettre aux personnes étrangères et aux professionnels de la santé de se comprendre, en dépassant les barrières de la langue et des différences culturelles. À l'époque, cette approche novatrice de l'interprétariat professionnel garantissait une prise en charge respectueuse des patients, évitant ainsi les retards de soins, les erreurs médicales et favorisant le consentement libre et éclairé ainsi que l'autonomie des personnes.

En **1984** l'ASAMLA comptait seulement 4 interprètes (en turc, arabe, langues d'Afrique de l'Ouest et portugais), intervenant exclusivement au CHU de Nantes. Les personnes migrantes allophones étaient alors principalement des travailleurs et leurs familles, originaires du Maghreb, de Turquie et du Portugal.

40 ans plus tard l'ASAMLA a considérablement élargi son champ d'action. Forte de plus de 80 interprètes dans 50 langues, l'ASAMLA intervient dans les hôpitaux mais également dans les services médico-sociaux, les écoles et bien d'autres structures qui jalonnent le parcours des personnes migrantes.

Le public accompagné a également changé. Alors que l'association aidait principalement des travailleurs et leurs familles, elle accompagne aujourd'hui majoritairement des réfugiés fuyant des violences, des conflits et des guerres, dont les parcours migratoires sont souvent complexes et traumatisants

Extrait du journal officiel du 4 juillet 1984 :

4 juillet 1984. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. Association Santé-Migrants de la Loire-Atlantique. *Objet* : promouvoir l'éducation populaire et l'éducation sanitaire des migrants et de leur famille en les informant sur les possibilités qu'ils ont d'intervenir par divers moyens dans la protection de leur santé ; contribuer à la formation des personnels médicaux et paramédicaux. *Siège social* : maison des associations de Nantes, 7, rue de Gigant, 44100 Nantes.

jeudi 28 novembre

L'ASAMLA

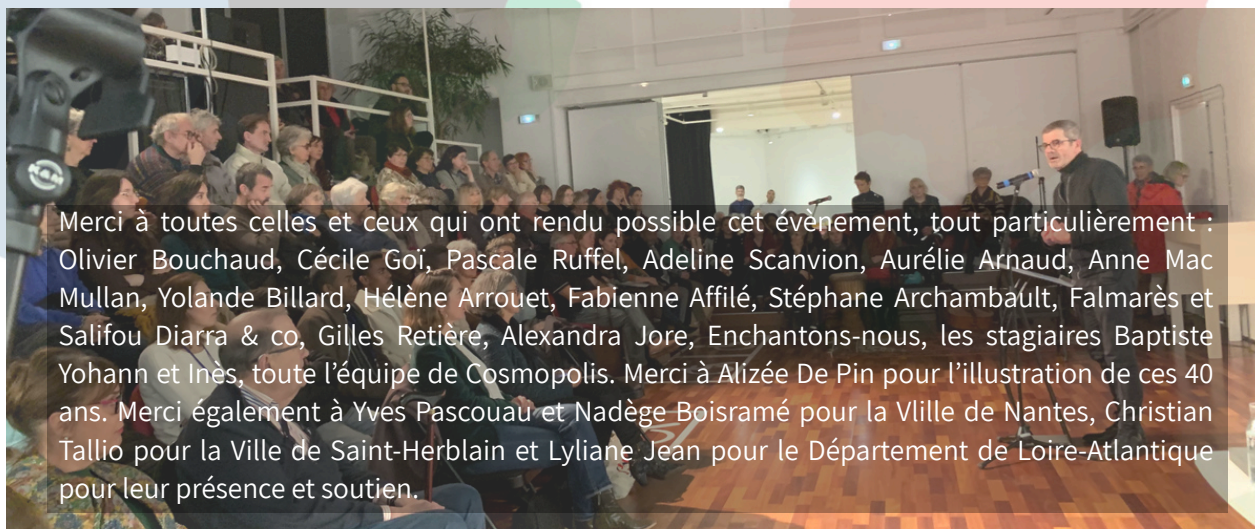
FÊTE SES 40 ANS!

Le 28 novembre 2024, l'ASAMLA a célébré ses 40 ans à Cosmopolis, à Nantes, lors d'un événement en choisissant de mêler réflexions de fond et moments de partage. Fidèle à sa mission de créer des ponts, l'association a mis à l'honneur le thème "Comprendre et être compris" en croisant approches scientifiques, expériences vécues et savoir sensible.

La soirée a débuté par un moment de poésie émouvant, où 18 interprètes de l'ASAMLA ont déclamé des poèmes dans leur langue d'origine, un hommage puissant à l'exil et au voyage. Après les discours et un bilan historique, les discussions ont continué lors de tables rondes. Des professionnels de la santé, du social et de l'éducation ont partagé leur expertise, soulignant l'importance de la médiation interculturelle et des langues pour l'exercice de leur métier et l'intégration des publics accompagnés.

Entre les échanges, l'événement a été nourri de pas de côté artistiques. Le poète Falmarès, accompagné du groupe Salifou Diarra & co., a offert une lecture inspirée de ses textes. Tout au long de la soirée, les participants ont pu découvrir plusieurs expositions : des portraits d'interprètes, des œuvres sur le thème de l'exil et une exposition sur l'histoire des Roms. C'est ensuite la chorale Enchantons nous qui a clos la partie officielle en chansons, dans une ambiance joyeuse. La soirée s'est terminée autour d'un buffet, un moment idéal pour continuer les discussions et fêter ensemble cet anniversaire marquant.

"COMPRENDRE
ET ÊTRE COMPRIS"



Merci à toutes celles et ceux qui ont rendu possible cet événement, tout particulièrement : Olivier Bouchaud, Cécile Goï, Pascal Ruffel, Adeline Scanvion, Aurélie Arnaud, Anne Mac Mullan, Yolande Billard, Hélène Arrouet, Fabienne Affilé, Stéphane Archambault, Falmarès et Salifou Diarra & co, Gilles Retière, Alexandra Jore, Enchantons-nous, les stagiaires Baptiste Yohann et Inès, toute l'équipe de Cosmopolis. Merci à Alizée De Pin pour l'illustration de ces 40 ans. Merci également à Yves Pascouau et Nadège Boisramé pour la Ville de Nantes, Christian Tallio pour la Ville de Saint-Herblain et Lyliane Jean pour le Département de Loire-Atlantique pour leur présence et soutien.

40 ANS PÊLE-MÊLE

"COMPRENDRE ET ÊTRE COMPRIS"
 À PARTIR DE 74M
 jeudi 28 novembre
ASAMLA
 FÊTE SES 40 ANS!



1984
 2024
40 ans
 anniversaire
 de l'ASAMLA
 28 novembre 2024
 ASAMLA
 Interprétariat et médiation
 pour l'intégration



À l'occasion des 40 ans de l'ASAMLA, le photographe Stéphane Archambault a créé une série de portraits uniques. Il a demandé aux interprètes de se présenter avec leurs propres mots, offrant un regard intime et personnel sur leur métier. Découvrez ici une sélection de ces textes et images.



“ÉCOUTER LA MUSIQUE SANS SE LAISSER HAPPER PAR LE FLOT D'ÉMOTIONS”



C'est parti pour une journée d'interprétariat pour l'Asamla.

Je m'élançais vers le service pour ma première mission que je dois tout d'abord trouver. Je connais tout au plus le nom de l'utilisateur, du professionnel et parfois l'objet du rendez-vous.

Bien souvent, je les rencontre l'un comme l'autre pour la première fois. Et pourtant, l'espace d'un moment, je vais entrer dans l'intimité d'une personne qui traverse souvent une épreuve.

Mon travail de facilitatrice de lien et de communication, débute même avant de commencer à parler : échange de regards, peut-être même d'un sourire. Ensuite s'engage une musique au service d'une danse de mots habillés en accents, sons et intonations. Assurer la fluidité du mouvement malgré les limites de l'espace-temps et de nos codes respectifs. Avancer, faire un pas de côté et parfois même reculer.

Écouter la musique sans se laisser happer par le flot d'émotions. Rester dans notre posture parfois si complexe : faciliter le rapprochement pour mieux se comprendre sans trop piétiner les autres.

L'intervention touche à sa fin. Il me faut déjà reprendre mon chemin vers mon prochain rendez-vous.

Laisser derrière moi un parcours de vie pour aller en trouver un autre.

Juliette, interprète en anglais



“MONTRER AUX AFGHANES QU’UN ESPOIR EST POSSIBLE”



©Stéphane Archambault

Étant d'origine afghane et vivant dans un pays comme la France, j'ai moi aussi fait face à toutes ces inquiétudes : si je tombe malade et que je ne parle pas le français, je fais comment ? Si j'ai des démarches administratives à faire, qui va m'aider ? Mes enfants vont aller à l'école, mais comment se fait l'inscription ?

Beaucoup de questions... La réponse : faire appel à une interprète. Mieux, en devenir une !

Avoir la force d'aider les afghans, défendre les droits des femmes. Le plus important, monter aux autres qu'un espoir est possible.

Mes journées ne se ressemblent jamais. Les gens sont différents mais en même temps leurs histoires me rappellent la mienne, lors de mon arrivée en France.

Massouda, interprète en dari, farsi, persan et pachto

“INTERPRÈTE, ALCHEMISTE DE LA COMMUNICATION”



©Stéphane Archambault

Dans l'ombre des mots, un artisan s'éveille,
Traducteur de rêves, tisseur d'étoiles,
Il danse avec les langues, tel un papillon,
Transmettant des histoires, des rires, des pleurs.

À la croisée des cultures, il bâtit des ponts,
Chaque phrase une clé, chaque mot un horizon,
Il déchiffre des âmes, des pensées cachées,
Révélant l'universalité des sentiments partagés.

Avec soin, il choisit chaque nuance, chaque ton,
Pour que l'écho d'un texte résonne en unisson,
Il jongle avec les idiomes, les subtilités,
Faisant vivre la voix de ceux qui sont éloignés.

Dans son monde, le silence parle aussi,
Les regards échangés, les gestes sont des cris,
Interprète, alchimiste de la communication,
Il unit les esprits, crée une constellation.

Canan, interprète en turc et azéri,



Il ne s'agit ici que d'un aperçu de cette exposition réalisée par toute l'équipe de l'ASAMLA avec de Stéphane Archambault. Elle continue à vivre. Vous la re-découvrirez de nouveau bientôt dans son intégralité.

MORCEAUX CHOISIS

“POUR SOIGNER IL FAUT COMPRENDRE ET ÊTRE COMPRIS”

Pascale Ruffel (CRCT), Adeline Scanvion (PASS), Aurélie Arnaud service MEE (Migrants Europe de l'Est) de Chaptal disent ce que veut dire “comprendre” pour soigner et aider

Bien plus qu'une simple traduction : Pour une psychologue, l'interprète ne se contente pas de traduire. "Ce qu'on veut en tant que psy, ce n'est pas seulement bien comprendre et être compris. On veut savoir comment quelqu'un s'empare de la langue, comment il parle, si c'est avec des images, des répétitions..." L'interprète devient un pont entre les cultures, en transmettant les nuances et les émotions. "Entendre un proverbe mot à mot permet de faire se rencontrer les langues, c'est un passage entre les mondes et entre les langues."



Éviter les erreurs de compréhension pour mieux soigner : À la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé), l'interprétariat systématique est devenu la norme. "Il y a 20 ans à la création de la PASS, on avait recours aux interprètes seulement lors d'annonces exceptionnelles, mais il y a eu des erreurs et des retards diagnostiques..." Désormais, la collaboration à trois est un acquis : "On a appris à travailler à trois et on a découvert tout ce qu'on y gagne... La présence physique de l'interprète permet le respect des silences, des pleurs."

Le rôle de l'interprète : L'interprète pose le cadre dès le début, en rassurant la personne. "Tout ce que vous direz restera ici". On se place en situation de triologie pour permettre à la personne de s'adresser au médecin. Cette posture professionnelle est essentielle pour instaurer la confiance.

Aider des publics vulnérables à mieux comprendre : Dans l'accompagnement des publics Roms, l'interprète permet de rendre compréhensibles des procédures complexes. "Ce qui est important c'est rendre compréhensible des protocoles, dispositifs complexes, interpréter justement pour que la personne en situation de vulnérabilité, de grande précarité et souvent illettrée puisse saisir la démarche et soit en accord avec celle-ci. C'est le cœur de l'accompagnement de situations complexes."

Apprendre son métier : "C'est en prenant le temps avec les professionnels que j'ai appris comment annoncer des informations préoccupantes, comment aller au plus simple pour que ce soit compris par les personnes".



“UN PONT DE CONFIANCE ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE”

Anne McMullan, Yolande Billard, Hélène Arrouet et Anita Coué, enseignantes du CASNAV, ainsi que Fabienne Affilé directrice de l'école maternelle Henri Bergson à Nantes ont exprimé l'importance de l'interprétariat dans la relation parents-école.



Compréhension et confiance : "La plus-value, elle est souvent énorme parce que c'est vraiment le lien de confiance qui va se créer avec la famille. Et forcément, si on a cette confiance, la scolarité de l'enfant est bien meilleure parce que les attendus, les enjeux de l'école sont compris..." L'interprète-médiateur crée un espace de dialogue où parents et enseignants peuvent enfin se comprendre.

Comprendre le parcours des familles : "Souvent la famille a pu nous transmettre des choses. Nous, on comprend bien mieux leur parcours et le parcours de l'enfant. Il n'est plus le même quand on a pu parler avec ses parents..." L'interprétariat aide à mettre en lumière les expériences de l'enfant et de sa famille.

Construire des relations plus sereines : Pour les enseignants, l'intervention de l'ASAMLA apporte une grande tranquillité. "Ça me permet d'être beaucoup plus sereine durant les rendez-vous avec les parents allophones par le fait de se comprendre, ça nous fait du bien à nous et aux parents."

Lutter contre les inégalités : L'interprète est un levier puissant pour l'équité. "L'intervention de l'ASAMLA permet vraiment de lutter contre les inégalités parce que c'est un levier qui permet de lever les incompréhensions, d'impliquer les familles dans la scolarité des enfants..."

Une situation concrète : L'exemple d'une enseignante voulant proposer le maintien en CP à une élève ukrainienne : "l'interprète a permis de rassurer la mère en expliquant pourquoi cette décision était la meilleure pour l'enfant, transformant une conversation difficile en un moment de soutien mutuel".



UNE ÉQUIPE MOBILISÉE

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, Cédric Gratton, directeur de l'ASAMLA assure la conduite de l'équipe de l'association organisée en 2 pôles complémentaires.

LE PÔLE SUPPORT

Composée de 3 personnes (2.8 ETP) l'équipe support assure le traitement des demandes de services, organise la programmation et planification des interventions et leur suivi administratif et comptable.

Depuis fin 2023 Louise Gancel et Thuy Huong Nguyen, assistantes planning assurent le traitement des demandes d'interprétariat, et la planification des calendriers des interprètes (progiciel Pliage).

Béatrice Guéheneux, assistante est l'interlocutrice principale du cabinet comptable (cabinet Gesco-SA/Treillières) pour la gestion financière.



DES PARCOURS D'INTEGRATION EXEMPLAIRES

Depuis le début des années 2020, l'ASAMLA a considérablement étoffé son équipe d'interprètes, proposant une offre linguistique riche et diversifiée

Notre engagement associatif se concrétise également par le recrutement d'interprètes issus de l'immigration, une décision qui s'inscrit dans notre volonté de témoigner de l'importance des dynamiques d'intégration. Leurs compétences et leur parcours sont une richesse pour notre association et nous permettent d'offrir une compréhension interculturelle au service de l'intérêt général.

LE PÔLE INTERPRÉTARIAT & MÉDIATION INTERCULTURELLE

Aujourd'hui ce sont un peu plus de 60 langues qui sont parlées dans l'association.

En 2024 l'équipe d'interprétariat et médiation s'est encore élargi pour réunir désormais 25 salariés (15 ETP en moyenne). Nous sollicitons par ailleurs 20 collaborateurs occasionnels pour des prestations ponctuelles (pics d'activité ou absence de salarié pour la langue demandée).

Anna-Maria Locsé assure la coordination métier de cette équipe. Elle est également appuyée par une psychologue clinicienne qui anime une demi-journée d'analyse de la pratique par mois.

En 2024 l'effectif salarié est en moyenne de 19.1 ETP

UNE OFFRE DE SERVICES QUI SE STRUCTURE

Notre offre de services va au-delà de l'interprétariat traditionnel pour embrasser la diversité des besoins des structures en contact avec des populations allophones. Nous proposons désormais un éventail complet de prestations, incluant l'interprétariat, la médiation interculturelle, la traduction, et des actions de sensibilisation et de formation.

INTERPRÉTARIAT PRÉSENTIEL OU A DISTANCE : DEUX FORMATS COMPLÉMENTAIRES

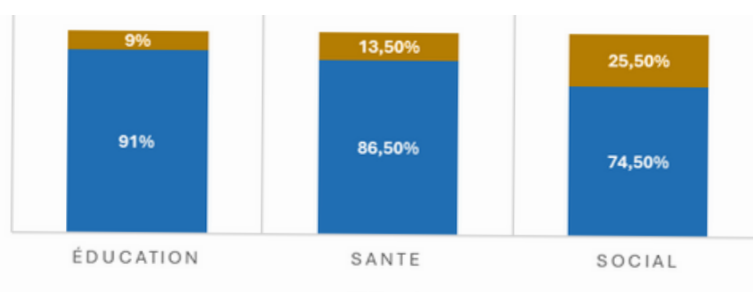
L'interprétariat reste au cœur de notre activité, et nous avons diversifié ses modalités. En plus des interventions en présentiel, nous offrons désormais des solutions d'interprétariat à distance par téléphone ou en visioconférence.

En 2024, l'interprétariat en présentiel représente toujours la majorité de nos sollicitations (85%), mais l'activité à distance, inexistante il y a seulement quatre ans, a atteint 18% de nos demandes.

De plus en plus les professionnels se saisissent de ces différentes modalités d'interprétariat en fonction du contexte de leur demande. L'interprétariat à distance sera souvent privilégié pour des entretiens courts et aux contenus bien maîtrisés. Le recours à l'interprétariat en présentiel demeure priorisé dans des situations complexes ou sensibles. Dans tous les cas nos évaluations confirment qu'ils apprécient avoir le choix.

Répartition présentiel / distance des missions d'interprétariat par secteur en 2024 :

■ Interprétariat à distance (téléphone ou visio)
■ Interprétariat présentiel



UNE PANOPLIE D'OUTILS QUI S'ENRICHIT

En complément de notre offre principale d'interprétariat, nous développons activement d'autres services essentiels à la diversification de nos outils d'accompagnement. La **médiation interculturelle** s'enrichit avec des approches innovantes, incluant des formats collectifs et l'utilisation de supports numériques tels que des capsules vidéo ou audio.

En 2024, **300 heures ont été dédiées à ces activités complémentaires**, avec notamment 45 heures consacrées à la création de capsules sonores et **255 heures à la réalisation de traductions écrites**. Bien que ces volumes soient encore modestes, nous investissons dans la promotion de ces services. Ils offrent une palette d'outils plus large aux structures qui œuvrent auprès des populations allophones.

Enfin, nos actions de sensibilisation et de formation visent à renforcer les compétences des professionnels sur le terrain face aux enjeux de l'interculturalité.

FORMATIONS DES INTERPRÈTES-MÉDIATEURS POUR L'INTÉGRATION

L'ASAMLA propose régulièrement des formations à ses interprètes-médiateurs. Souvent co-organisées avec certains services ou structures au sein desquels nous intervenons, elles permettent aux interprètes d'approfondir leurs connaissances et leurs interventions dans des contextes de plus en plus diversifiés.

ATELIERS LINGUISTIQUES INTERNES

Les ateliers linguistiques internes, animés par Françoise O, Colette et Annamaria, ont pour objectif de former les interprètes. Ces sessions visent à enrichir leur vocabulaire médical, à leur faire mieux connaître la prise en charge des patients dans diverses spécialités et à créer un lexique accessible à tous.

Ateliers de 2024

- IVG et examen gynécologique : Le 20 février, 14 interprètes ont participé à cet atelier.
- Suivi de grossesse : Le 11 juin, 10 interprètes étaient présentes.

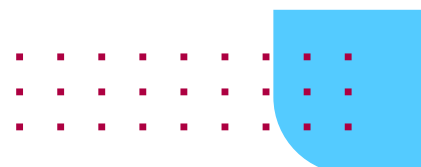
Perspectives pour 2025

- Un atelier sur la cardiologie sera organisé par Hélène, Colette et Françoise O, pour aborder l'anatomie, le vocabulaire, les examens et les pathologies cardiaques.
- Le début de la création d'un lexique médical collaboratif, à partager avec tous les interprètes.



FORMATION PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Le 23 janvier et le 6 février 2024, trois interprètes de l'ASAMLA, Massouda, Marouane et Juliette, ont participé à une formation organisée dans le cadre du **Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM)** de Loire-Atlantique. Cette formation, d'une durée de 16 heures, proposait des sessions sur les troubles de l'humeur, les troubles psychotiques, le risque suicidaire et l'usage de substances.



WEBINAIRE SUR L'INTERPRÉTARIAT ET LE TRAUMATISME DES EXILÉS

Le 6 février 2024, douze interprètes de l'ASAMLA ont assisté à un webinaire d'une durée de deux heures sur l'interprétariat dans la prise en charge des personnes exilées traumatisées. L'événement était organisé par le Cn2r et l'Institut Convergences Migrations et animé par le Pr Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky et le Pr Thierry Baubet.

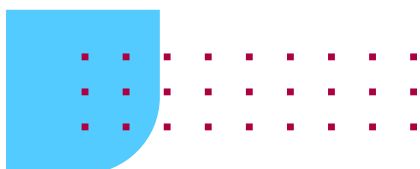
SOINS ET INTERPRÉTARIAT : APPRÉHENDER LE TRAVAIL AVEC L'INTERPRÈTE

Le 15 octobre 2024, l'ASAMLA a co-organisé avec la CRCT une formation destinée aux soignants en milieu psychiatrique. Les objectifs étaient de mieux appréhender le métier d'interprète, de sensibiliser à la pratique avec un interprète et d'améliorer la prise en charge des personnes allophones.

RENCONTRE AVEC LE CRCT

Le 17 septembre 2024, une réunion a eu lieu entre Laetitia Calvino et Pascale Ruffel de la **Consultation Ressource en Clinique Transculturelle** (CRCT) et des interprètes et administrateurs de l'ASAMLA. L'objectif était de mieux comprendre le fonctionnement et les missions du CRCT :

- Ressource sur la migration : le CRCT propose un soutien aux professionnels, gère des réseaux, et organise des formations et journées d'études.
- Mission de soin : le CRCT propose à la demande d'un professionnel, des consultations en binôme ou des groupes transculturels. Les interprètes participent pleinement à l'équipe, avec des temps de débriefing dédiés.



NOTES D'ÉTONNEMENT

Pour faire équipe, mieux comprendre les réalités de l'autre des interprètes et des assistantes du pôle support ont joué le jeu de l'immersion réciproque dans un "Vis ma vie à l'ASAMLA". Parce qu'une mission d'interprétariat commence toujours par une demande au secrétariat, parce qu'être interprète ce n'est pas seulement traduire comme dans un livre... Quelques témoignages :

NUNE, INTERPRÈTE : UNE ½ JOURNÉE AU SECRÉTARIAT AUX CÔTÉS DE HUONG, ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

"Pendant une demi-journée, j'ai eu la chance d'observer Huong au secrétariat. J'ai constaté que ce travail demande beaucoup de rigueur, de concentration et de réactivité.

Entre les e-mails, les appels pour des demandes de rendez-vous et les urgences, il faut constamment passer d'une tâche à l'autre. Par exemple, la création ou l'annulation d'un rendez-vous nécessite plusieurs étapes, comme envoyer des e-mails et vérifier les informations pour éviter toute erreur.

J'ai été impressionnée par la manière dont les urgences sont gérées, rapidement et efficacement. Je tiens à remercier Huong toute l'équipe du secrétariat pour cette expérience enrichissante et leur souhaite bon courage pour la suite."

LOUISE, ASSISTANTE ADMINISTRATIVE : UNE ½ JOURNÉE AUPRÈS DE MIHAELA, INTERPRÈTE LORS D'UNE SORTIE AVEC LA PMI MOBILE

"Pendant cette journée d'observation, j'ai accompagné Mihaela, notre interprète roumanophone, lors d'une sortie avec la PMI Mobile. Le départ de l'ASAMLA était prévu à 12h30. Vingt minutes plus tard, nous sommes arrivées à l'arrêt de bus où nous devons retrouver Julien, un remplaçant de Pauline, qui devait nous emmener sur le terrain. Malheureusement, il n'avait pas vu notre message. Il est finalement venu nous chercher, mais en retard. Mihaela, qui n'était pas véhiculée, avait déjà travaillé le matin et était un peu excédée par le trajet et les transports en commun, surtout avec la chaleur qui s'annonçait (27 degrés à l'arrivée, et jusqu'à 30 degrés dans l'après-midi).

Nous sommes arrivées sur le terrain de La Métairie Rouge un peu en avance. Il était relativement petit, calme et propre. L'équipe de la PMI avait fait une première visite le matin. J'ai remarqué que la plupart des habitants étaient au travail. C'étaient surtout des mères et de jeunes enfants qui étaient présents. L'après-midi était dédié aux consultations de la PMI pour quelques bébés.

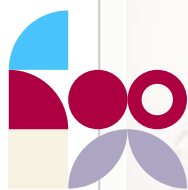
Les consultations se sont déroulées dans le camion aménagé pour l'occasion. Malgré la chaleur, même à l'ombre, l'ambiance était agréable, bien que parfois bruyante. La première consultation était assez vivante : on parlait du bébé, mais aussi des autres enfants de la maman. Mihaela n'avait pas à tout traduire, car la maman parlait un peu français, et les professionnels de la PMI avaient appris quelques mots de roumain au fil du temps. J'ai pu constater la rigueur, la concentration et la réactivité nécessaires au travail de l'interprète. J'ai été impressionnée par la manière dont les imprévus sont gérés, rapidement et efficacement. Merci Mihaela pour cette belle expérience "

ABRAHAM, INTERPRÈTE : UNE ½ JOURNÉE AU SECRÉTARIAT AUX CÔTÉS DE LOUISE, ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

“Pendant une demi-journée, j’ai eu l’opportunité d’observer le travail de Louise au secrétariat. J’ai constaté à quel point elle est au cœur de l’activité, gérant à la fois les messages des professionnels et les appels téléphoniques pour les demandes de rendez-vous.

Son travail ne se limite pas à la prise de rendez-vous : elle doit être très réactive. Si l’interprète demandé n’est pas disponible, elle doit rapidement en trouver un autre, vérifier sa disponibilité et s’assurer qu’il pourra intervenir à temps.

Cette expérience a été très enrichissante. J’ai mieux compris le rôle central du secrétariat dans la coordination de notre travail. C’est un poste qui demande une grande organisation, de la réactivité et une excellente communication pour interagir avec tous les acteurs (professionnels, interprètes, etc.). C’est un travail dynamique et essentiel au bon fonctionnement de l’ASAMLA. Merci Louise.”



LOUISE, ASSISTANTE ADMINISTRATIVE : UNE ½ JOURNÉE AUPRÈS DE KHALIDA, INTERPRÈTE LORS DE RENDEZ-VOUS AU CHU DE NANTES

“J’ai passé une demi-journée à observer Khalida, une de nos interprètes en arabe, au CHU de Nantes. Nos rendez-vous étaient planifiés : un en pédiatrie, et deux autres en gynécologie.

Le premier rendez-vous, enregistré un an à l’avance, avait en fait été déplacé sans que l’ASAMLA soit prévenue. Nous l’avons donc manqué. Pour le deuxième rendez-vous, nous avons attendu la patiente pendant 30 minutes dans la salle d’attente, sans la voir. En attendant, Khalida et moi avons pu discuter du fonctionnement de la maternité du CHU.

Nous nous sommes déplacées pour le troisième rendez-vous, et c’est là que nous avons croisé la patiente du deuxième rendez-vous, qui était finalement accompagnée par son conjoint parlant français. Il a pu traduire à sa place, donc nous n’avons pas eu à intervenir.

Nous sommes donc allées directement au troisième rendez-vous. Le médecin a commencé par s’étonner que le rendez-vous ait été maintenu, car la patiente enceinte était déjà suivie au Service Interhospitalier de Gynécologie (SIG) pour un bébé particulièrement petit. Avec son accord l’interprète s’est positionné entre la professionnelle et la patiente, comme un triangle. Le médecin parlait parfois directement en français à la patiente, qui avait quelques bases. Mais à d’autres moments, importants, le médecin et la patiente se tournaient vers l’interprète. Cela demande une grande agilité mentale. Au fond toute la journée l’interprète doit s’adapter à des situations et des attentes très différentes. Merci à Khalida”.



SANTÉ

UN TOTAL DE 10 950 INTERVENTIONS

Le secteur de la santé représente une part prépondérante de l'activité d'interprétariat de l'ASAMLA, constituant 57% de nos interventions totales.

Depuis la création de l'association le **CHU de NANTES est notre premier commanditaire**. Mais le périmètre de l'ASAMLA s'est désormais élargi à un large éventail d'acteurs de la santé.

L'ASAMLA contribue également à différents dispositifs de prévention sanitaire en mobilisant ses compétences en médiation interculturelle (notamment les Contrats Locaux de Santé).



Au delà de notre travail auprès des services publics nous accompagnons également de nombreux autres acteurs de la santé, reflétant la diversité des besoins sur le terrain.

Nos interventions concernent notamment :

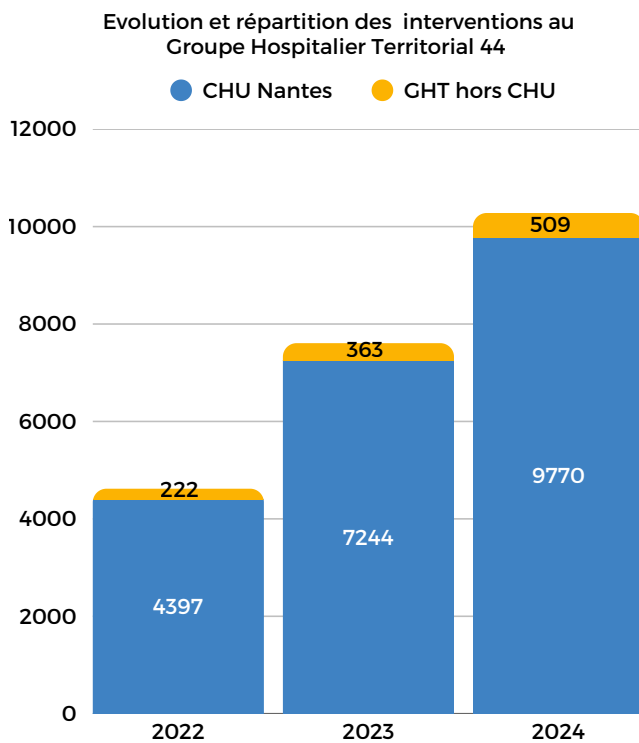
- **Le dispositif Césame** sur le territoire nazairien, qui offre un soutien psychologique aux personnes réfugiées.
- L'association **À vos Soins** dans le Castelbriantais, pour des actions de prévention en santé.
- Les cabinets de **médecine de ville** de la métropole nantaise.
- Les **cliniques privées** et l'**HAD** (Hospitalisation à Domicile).
- Des associations humanitaires telles que **Médecins du Monde** ou **Les Forges**.

+34% d'activité
santé entre 2023
et 2024

En 2024, 57 %
des activités de
l'ASAMLA sont
liées à la Santé.

AUPRÈS DES SOIGNANTS DES HÔPITAUX PUBLICS DE LOIRE-ATLANTIQUE (GHT44)

EN 2024 UN TOTAL DE 10 279 INTERVENTIONS DE L'ASAMLA POUR LE GHT 44



UNE DEMANDE EN FORTE CROISSANCE

La demande d'interprétariat est en nette augmentation, en particulier pour les interventions en présentiel, et cela concerne l'ensemble des hôpitaux publics du département. Cette croissance témoigne de la confiance des services du GHT 44.

Nos échanges réguliers avec nos partenaires confirment la satisfaction quant à la qualité des prestations de l'ASAMLA. Au-delà du simple aspect financier, notre collaboration se concentre sur l'amélioration continue de notre service. Par exemple, nous avons réussi à réduire de manière significative le nombre d'annulations de rendez-vous à moins de 24 heures depuis 2021, ce qui permet une meilleure organisation pour tous.

Nos missions d'interprétariat auprès des établissements du GHT 44 sont encadrées par un marché public arrivant à échéance le 31 décembre 2025.

Au regard d'une augmentation des besoins supérieure à ce qui était attendu prévoit un nouvel appel d'offres de prestations d'interprétariat dès le printemps 2025.

TOUJOURS FACILITER L'ACCÈS À NOS SERVICES

Pour simplifier encore davantage les démarches des services hospitaliers, nous lancerons en 2025 une expérimentation d'un nouveau système. Elle permettra aux services demandeurs d'accéder directement à notre logiciel "Pliage", facilitant ainsi les demandes d'interprétariat et optimisant notre réactivité.

INTERPRÉTARIAT PRESENTIEL OU PAR TELEPHONE ?

Au sein de l'ensemble des établissements du GHT l'interprétariat est le plus souvent sollicité en présentiel (83 %).

Pour autant l'offre de service d'interprétariat à par téléphone est de plus en plus utilisée (1653 interventions en 2024).

Il est important de souligner que ce n'est pas l'éloignement de l'hôpital du siège de l'ASAMLA qui détermine le choix des modalités d'interprétariat : pour les établissements situés en dehors de Nantes la part du présentiel reste majoritaire (77 %).

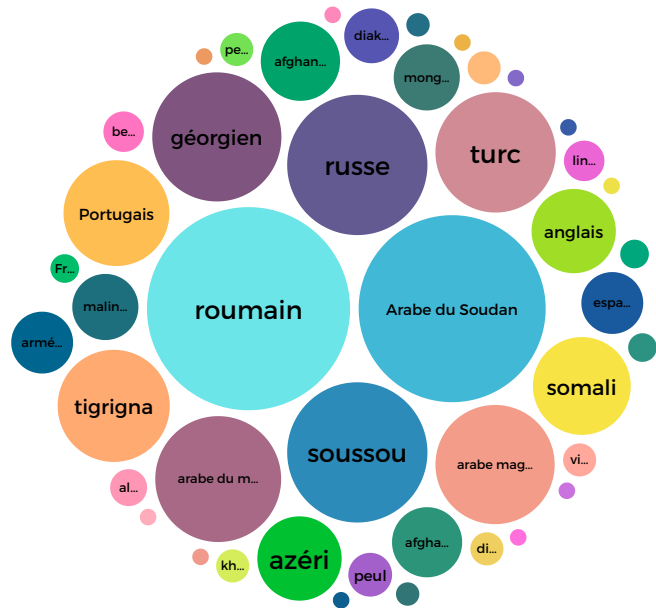
C'est bien le contenu de l'entretien qui conduit le praticien à solliciter telle ou telle forme. Ainsi en psychiatrie (Etablissements Epsylan à Blain et C.Daumezon à Bouguenais) l'interprétariat est souhaité en présentiel dans 91 % des cas.

Ces données confirment l'importance de proposer les différentes modalités d'interprétariat. Elles confirment, tout particulièrement dans certaines situations de prise en charge médicale la pertinence d'une situation réelle de dialogue.

TRADUCTION DE DOCUMENTS MÉDICAUX

Ce nouveau service de l'ASAMLA est encore peu connu. Toutefois en 2024 7 services du CHU de Nantes nous ont sollicité pour réaliser la traduction de documents nécessaires dans la conduite des soins des patients allophones, tout particulièrement dans le domaine de la diététique.

Une palette de langues d'interprétariat sollicitées de plus en plus large



UN PUBLIC EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

L'activité d'interprétariat de l'ASAMLA, au sein du GHT 44, connaît une croissance significative. Cette hausse des demandes souligne une réalité constante : les migrants bénéficiant de ces services sont confrontés non seulement à des barrières linguistiques, mais aussi à une grande précarité.

Cette tendance se confirme avec une forte progression des interventions dans les services spécialisés (PASS, CFPD/CVP, UGOMPS). Ces interventions représentent aujourd'hui 30 % de l'activité globale de l'ASAMLA au CHU de Nantes, soulignant l'importance de notre rôle dans l'accompagnement de ce public vulnérable.

AUPRÈS DES AUTRES ACTEURS DE LA SANTÉ

DES SERVICES DE PLUS EN UTILISÉS

L'année 2024 a marqué une forte progression pour l'ASAMLA en Loire-Atlantique. Les acteurs de la santé, de plus en plus conscients de l'importance de la médiation linguistique, ont sollicité nos services pour **671 interventions**.

Cette dynamique s'étend bien au-delà du secteur public. Les cliniques privées, par exemple, ont fait appel à nous pour 201 interventions, et les médecins libéraux en cabinet nous ont sollicités 32 fois. Cette diversification est un indicateur fort, et bien que Nantes reste le cœur de notre activité, nous sommes désormais présents dans 19 autres communes du département.

Ces chiffres révèlent également une tendance forte : les interventions en présentiel (545) restent largement majoritaires par rapport à celles par téléphone (79), ce qui confirme le besoin d'un contact humain pour un accompagnement de qualité.

LES CAPSULES AUDIO VOUS CONNAISSEZ ?

L'ASAMLA a été sollicitée pour produire 12 capsules audio pour le CESaME (Collectif d'Entraide pour la Santé Mentale des Exilés). Ces enregistrements incluent une présentation du CESaME44 et un exercice de visualisation positive sur le thème "santé et détente". Les capsules sont produites dans les langues suivantes : Arabe, Bengali, Malinké, Soussou, Pachtou, Somali. Ce projet est mené par nos interprètes Kadé, Sonia Zarrouk, Sonia Lopez, Murtazar, Robleh et Selina, sous la coordination d'Annamaria et Luc.



L'INTERPRÉTARIAT MÉDICAL TOUS TERRAINS


Les interprètes médicales de l'ASAMLA interviennent aussi en dehors de l'hôpital et des cabinets médicaux pour venir en appui des soignants dans des campagnes de prévention :

MARSOINS CHECK UP À CHATEAUBRIANT

Le 21 mars 2024 à Châteaubriant, Gülseren, interprète est venue en appui de l'équipe médicale du bus de l'association Mar'Soins (**association A vos soins**) pour contribuer à des bilans de santé générale en turc et en azéri.

CAMPAGNES DE DÉPISTAGE DANS LES QUARTIERS

En avril 2024, plusieurs campagnes de dépistage auditif, visuel, du diabète et des maladies rénales ont été organisées pour les habitants des quartiers :

- Clos Toreau : Les 5 et 18 avril, grâce au financement de la CPAM.
- Saint-Herblain Bellevue : Le 17 avril, avec le soutien de la mairie de Saint-Herblain.
- Saint-Herblain Sillon : Le 19 avril. 

JE TRADUIS, TU TRADUIS, NOUS TRADUISONS...

Là encore il est question de nouvelles compétences développées par l'ASAMLA pour faciliter les parcours de soins. En 2024 les acteurs de la santé (hors GHT) ont sollicité la **traduction de 24 documents** médicaux pour leurs patients.

SOUTENIR LA SANTÉ MENTALE DES EXILÉS UN ENJEU PRIORITAIRE

L'ASAMLA (représentée par Annamaria, Luc et Colette) participe au groupe de travail 13 du PTSM (Projet Territorial de Santé Mentale). Notre objectif est d'échanger collectivement et de proposer des actions concrètes pour améliorer la prise en charge des personnes migrantes et exilées, ainsi que le soutien aux professionnels et bénévoles qui les accompagnent. Le groupe est co-piloté par William Tessier et Yvonne Thobie.



RÉALISATIONS 2024

- **Mise en place de l'équipe CESaME44** : une nouvelle équipe pour renforcer l'offre de soins en santé mentale.
- **Petits-déjeuners thématiques** : deux rencontres ont été organisées pour sensibiliser les professionnels et bénévoles :
 - À Geneston : sur les troubles du comportement alimentaire.
 - À Nantes : sur l'accompagnement du public Rom.
- **Journée annuelle** : Le 19 novembre 2024, l'ASAMLA a tenu un stand d'information lors de la journée sur le thème "La non-demande de soins psychiques : quelle rencontre entre le social et le soin ?".

ÉTUDE SOCIOLOGIQUE ET PERSPECTIVES D'ACTIONS

L'année 2024 a été marquée par la restitution de l'étude sociologique de Karine Meslin, intitulée « Accompagner la santé mentale des personnes étrangères ayant connu une migration récente : un enjeu sociétal ». Cette étude, menée en Loire-Atlantique, a mis en lumière plusieurs pistes d'amélioration, notamment :

- Promouvoir l'interprétariat en santé :
 - Diffuser des informations sur les dispositifs d'interprétariat gratuits via les URPS.
 - Développer un dispositif similaire pour les psychologues libéraux et associatifs.
 - Sensibiliser les professionnels à l'importance de l'interprétariat en santé par des rencontres directes (en CMP, via les CPTS, dans les MSP...).
 - Intégrer ce sujet dans les formations initiales et continues des professionnels de santé et du social.

MÉDIATION INTERCULTURELLE POUR LA PRÉVENTION SANITAIRE

En complément de son service d'interprétariat en consultations l'ASAMLA participe à des actions d'éducation et prévention sanitaire en mobilisant les compétences en médiation interculturelle de ses interprètes.

OCTOBRE ROSE : JOURNÉES DE PRÉVENTION ET DÉPISTAGE DES CANCERS FÉMININS

Chaque année en octobre, à la demande de la mairie de Saint-Herblain, est organisée une campagne d'information sur le dépistage des cancers. Les interprètes de l'ASAMLA sont présentes pour traduire les informations fournies par le **CRCDC, l'ICO et MarSOINS** :

- Mardi 22 octobre, marché de Bellevue Nos interprètes Gülseren et Khalida, accompagnées de Colette et Annick, ont été présentes le matin.
- Jeudi 24 octobre, Sillon de Bretagne Khalida et Gülseren, avec Colette, Françoise et Annick, ont participé à l'après-midi organisée au centre socio-culturel. Un film sur le dépistage du cancer du sein a été projeté, suivi d'une session de questions-réponses avec le Dr Berquet et un médecin de l'ICO.

Bien que le nombre de demandes d'interprétariat ait été faible (trois demandes en arabe au Sillon), ces événements ont permis des échanges intéressants : par exemple, Gülseren a pu discuter avec le médecin du CRCDC de la communauté turcophone de Châteaubriant. Ces rencontres ont également été l'occasion de renforcer nos liens avec des partenaires comme MarSOINS et Harmonie Mutuelle.



MAMMOBILE À CHATEAUBRIANT ET DERVAL

Ce projet, géré conjointement par le **CRCDC** (représenté par le Dr Berquet) et l'ASAMLA (Colette et Annamaria), visait à faciliter l'accès à la **mammographie pour les femmes de 50 à 74 ans** en situation de précarité et ne parlant pas français. L'initiative a été financée par la CPAM.

En amont, Gülseren a coordonné l'envoi d'invitations à des femmes turques et azéries dans la région de Châteaubriant. Le projet s'est concrétisé par des accompagnements effectués par Canan (interprète-médiatrice en turc et azéri) : une femme le 11 septembre et sept femmes le 12 septembre ont bénéficié de son soutien.

ATELIERS SANTÉ FEMMES DANS LES BIDONVILLE AVEC L'UGOMPS

En 2023, en partenariat avec l'UGOMPS (Unité Gynéco Obstétricale Médico Psycho Sociale) et grâce au financement du CHU de Nantes, l'ASAMLA a participé à **un cycle de cinq ateliers santé à destination des femmes des bidonvilles**. Ces rencontres, co-animées par une interprète roumaine, ont encouragé la discussion autour de la santé des femmes.

Trois ateliers ont été reconduits en 2024 :

- 25 janvier : Droits des femmes et violences liées au genre, avec une juriste du CDIFF, Muriel Boemare-Berne. L'interprète était Nicoleta.
- 2 février : Cycle menstruel, examens gynécologiques et contraception, animés par la docteure Lucie Boezec, avec l'interprète Alina.
- 9 février : IST, dépistage et hygiène, en collaboration avec le CeGIDD, et l'interprète Nicoleta.

Création d'un groupe de réflexion

Après ces ateliers, un groupe de réflexion sur la santé des femmes a été créé. Il réunit l'ASAMLA, l'UGOMPS, Les Forges, Médecins du Monde, la PMI et la CPTS. L'objectif est de développer des outils d'accompagnement pour les professionnels (MSP, CPTS, etc.) souhaitant organiser des ateliers de santé pour des publics précaires et allophones.



INNOVER POUR MIEUX PREVENIR LE DIABETE

En 2023, l'ASAMLA a lancé un projet pour créer des **outils d'éducation thérapeutique sur le diabète** pour les personnes allophones. Un groupe de travail a été formé, réunissant Gilles Retière (informaticien), Véronique Guernier (infirmière) et Hélène Guibert (diététicienne) du **DAC 44**, ainsi qu'Annamaria Locse, Françoise Oheix et Hélène Lambert de la commission santé de l'ASAMLA.

Le diabète étant une pathologie fréquente dont la prise en charge nécessite une bonne compréhension, il était essentiel de concevoir un outil pour aider les personnes ne maîtrisant pas le français à devenir autonomes face à leur maladie.

Création de saynètes en 2024

Le projet a abouti à la création de "saynètes", de petites histoires thématiques qui abordent le diabète. Elles seront disponibles en **versions papier, numérique et audio**. Le texte, validé par des professionnels du DAC 44, inclut des explications claires des mots-clés pour faciliter l'apprentissage du vocabulaire spécifique.

Objectifs des saynètes

- Pour les patients : faciliter la compréhension de la maladie et l'apprentissage du vocabulaire spécifique.
- Pour les professionnels : servir d'outil d'éducation thérapeutique pour l'accompagnement des patients.
- Pour les interprètes : améliorer leur compréhension de la prise en charge du diabète et contribuer à un lexique dédié.

Cinq saynètes ont été validées :

- Chez le médecin : l'annonce du diagnostic.
- Chez le pharmacien : la délivrance et l'explication du traitement.
- Chez la diététicienne : les bases d'une alimentation équilibrée.
- L'hypoglycémie : la gestion d'une hypoglycémie.
- L'activité physique : un rendez-vous avec un enseignant en activité physique adaptée (EAPA).

Traduction et diffusion

Le projet vise à traduire ces saynètes en cinq langues : anglais, turc, russe, roumain et arabe. Le processus utilise d'abord une traduction par intelligence artificielle, qui est ensuite vérifiée, validée ou modifiée par les interprètes de l'ASAMLA. Nuna, Paula et Annamaria ont participé à cette étape.

La première saynète, « L'annonce de la maladie », est déjà disponible en français, roumain et russe. Les autres sont en cours de traduction.

Financement et perspectives

La première saynète, déjà financée par l'ASAMLA, servira de modèle pour les présenter aux potentiels financeurs et professionnels.



Bonjour Docteur, je viens vous voir parce qu'on m'a trouvé du diabète, cela me fait peur.

Diabète : on est une personne diabétique lorsqu'on a trop de sucre dans le sang, c'est à dire lorsque le taux est supérieur à 2g/l à n'importe que moment de la journée



Les perspectives du projet incluent :

- **Identifier les partenaires et utilisateurs potentiels** (ARS, CPAM, mutuelles, hôpitaux, MSP, CPTS...).
- **Proposer un modèle financier** simple pour la traduction dans d'autres langues.
- **Évaluer les retours** de la première saynète pour ajuster le projet.
- **Traduire et enregistrer** les autres saynètes, en commençant par la version arabe.
- **Adapter le concept** des saynètes à d'autres thèmes, tels que l'accès aux soins ou l'éducation thérapeutique.

INTERVENTIONS & FORMATION POUR L'ACCES AUX SOINS

Structure ressource l'ASAMLA propose des temps d'informations sur les enjeux interculturels et de l'interprétariat pour l'intégration. Ces échanges contribuent à faciliter l'accueil et l'accompagnement des personnes migrantes.

LES PETITS-DÉJEUNERS DU PTSM

Le 25 juin 2024, l'ASAMLA a participé à un événement du PTSM (**Projet Territorial de Santé Mentale**) sur le thème "**Déconstruire les représentations autour du public Rom**" pour favoriser l'accès aux soins de santé mentale." L'association a contribué à une table ronde sur les leviers pour l'accès aux soins, notamment le recours à l'interprétariat et à la médiation.

AFTERWORK DE LA CPTS

Le 10 octobre 2024, l'ASAMLA a animé un stand lors d'un afterwork organisé par la CPTS (**Communauté Professionnelle Territoriale de Santé**) sur l'**accès aux soins et aux droits des publics vulnérables**. Des échanges entre professionnels ont eu lieu autour de l'interprétariat et de la santé mentale.

SÉMINAIRE SANTÉ MENTALE DES PERSONNES MIGRANTES

Le 14 novembre 2024, l'ASAMLA a tenu un stand et a été invitée à un séminaire du PTSM sur le thème "**La non-demande de soins psychiques**". Les discussions ont porté sur **le rôle de l'interprétariat et de la médiation culturelle** pour faciliter l'accès aux soins des personnes migrantes.

AUTOUR DES LANGUES

Le 3 décembre 2024, l'ASAMLA, en partenariat avec la **CRCT et le CNHR**, a organisé un séminaire au CHU de Nantes. Ce séminaire a exploré les enjeux physiques, linguistiques et psycho-affectifs de l'apprentissage d'une nouvelle langue, la place des langues dans la relation de soin et d'accompagnement social. Parmi les intervenants figurait Mohamed Moawad, interprète français/arabe à l'ASAMLA.

FORMATION À L'IFSI : MODULE CULTURE ET SOIN

Le 6 mai 2024, une formation a été dispensée à 250 **étudiants en soins infirmiers**. Animée par Hélène, Natalia et Annamaria, cette session visait à les sensibiliser aux défis posés par la barrière de la langue et les différences culturelles lors de la prise en charge des personnes migrantes.

La formation s'est appuyée sur la projection d'un film, une présentation Powerpoint sur le rôle des interprètes de l'ASAMLA et une session de questions-réponses.

Perspectives pour 2025

Des discussions sont en cours pour étendre cette formation aux **étudiants en médecine** (via le Département de Médecine Générale) et aux élèves aides-soignants.

L'ASAMLA prévoit également de réaliser une **vidéo pédagogique** de sensibilisation. Elle montrera une consultation de médecine générale avec un interprète en présentiel et soulignera les bonnes pratiques : la présentation de l'interprète au patient, la préparation de la consultation et un temps de débriefing. Cette vidéo sera diffusée sur les sites web de l'URML et de l'ASAMLA.

SOLIDARITÉS

AGIR AVEC LE DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

2290 INTERVENTIONS EN 2024

Le Département de Loire-Atlantique soutient l'ASAMLA depuis sa création. Très tôt, l'institution a sollicité nos interprètes qualifiés pour accompagner ses professionnels médico-sociaux.

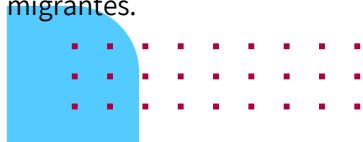
Ce partenariat s'est élargi dans plusieurs territoires (quartiers prioritaires de Nantes, Châteaubriant) pour inclure des actions collectives et des projets de développement local, en s'appuyant sur nos ressources en médiation interculturelle.

Face à une forte augmentation des demandes en 2022, nous avons co-construit de nouveaux indicateurs afin de garantir un équilibre budgétaire durable. De plus, en proposant différentes modalités d'intervention (en présentiel ou à distance), nous avons permis aux professionnels de choisir le format le plus pertinent pour chaque situation.

Depuis la fin de l'année 2024, cette collaboration se poursuit à travers un marché public, avec la même volonté partagée de garantir la qualité des services.

En 2024, dans l'ensemble des délégations et services du Département les interprètes de l'ASAMLA ont réalisé 2287 interventions.

Par ailleurs nous avons été sollicité à 3 reprises pour des traductions de documents dans le cadre d'un accompagnement social de familles migrantes.

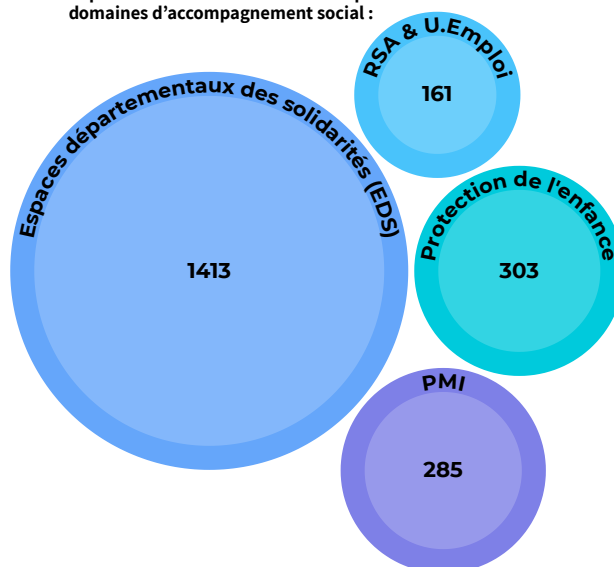


INTERPRÉTARIAT PRESENTIEL OU PAR TELEPHONE ?

En 2024, les professionnels du Département de Loire-Atlantique ont globalement eu davantage recours à l'interprétariat par téléphone (65%). Cependant, ce chiffre masque une réalité plus nuancée.

Les besoins d'interprétariat des services départementaux sont très variés. Alors que certains entretiens portent sur des informations simples, d'autres concernent des situations très sensibles (protection de l'enfance, fragilités psychosociales, etc.). C'est pourquoi, le choix du mode d'intervention est important. Par exemple, dans le domaine de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), 60% des entretiens d'interprétariat se déroulent en présentiel. Ce chiffre atteint même 90% pour les situations relevant de la protection de l'enfance (Aide sociale à l'enfance, informations préoccupantes, etc.), où le dialogue en face-à-face est privilégié.

Répartition des interventions 2024 par domaines d'accompagnement social :

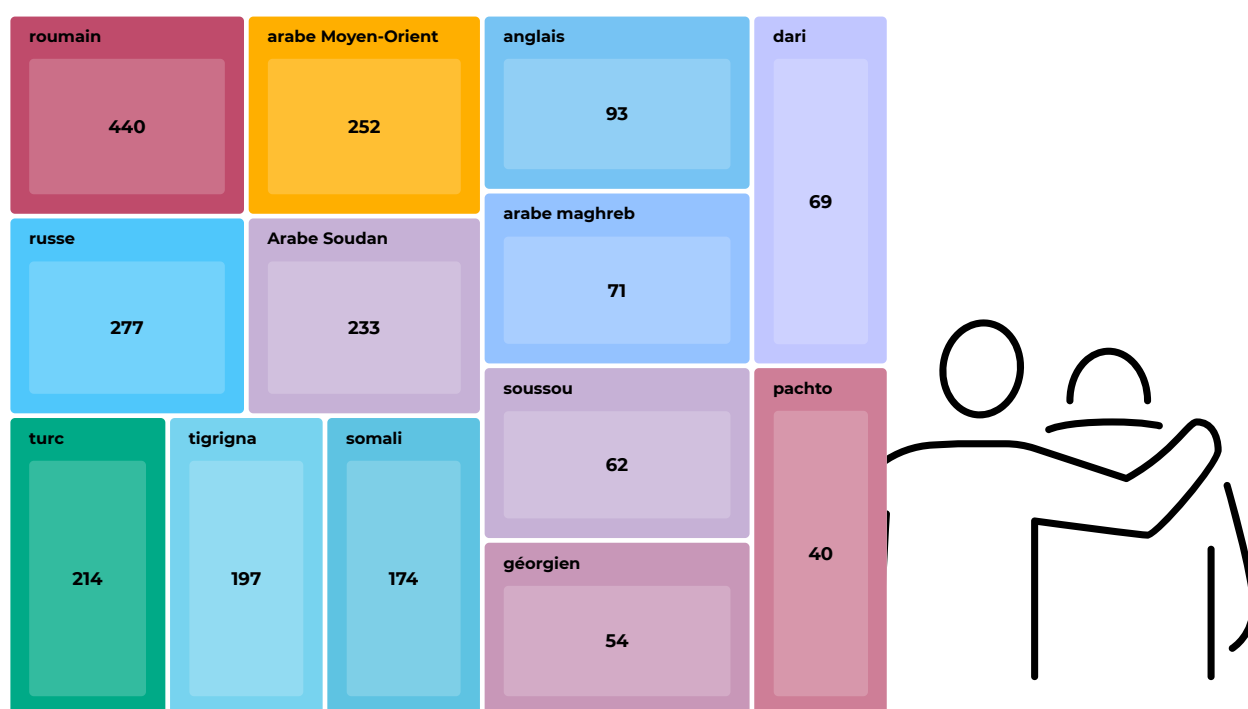


QUELLES SONT LES LANGUES UTILISÉES AU DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE ?

À l'instar de nos autres partenaires, les professionnels du Département de Loire-Atlantique sollicitent l'ASAMLA dans un nombre croissant de langues, un reflet direct de l'évolution des profils des primo-arrivants en Loire-Atlantique.

Bien que sept langues — le roumain, le russe, l'arabe du Moyen-Orient, l'arabe du Soudan, le turc, le tigrigna et le somali — représentent toujours 68 % des demandes, les services du Département ont fait appel à un total de 47 langues différentes. Cette diversité dessine une véritable mosaïque linguistique.

Les 13 langues les plus interprétées pour le Département de Loire-Atlantique :



AGIR AUPRÈS DES ORGANISMES DÉLÉGUÉS DU DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

En plus de ses collaborations directes avec le Département, l'ASAMLA assure des missions d'interprétariat pour divers organismes et associations agissant pour son compte.

Nous travaillons notamment avec l'association ASBL pour la permanence Chaptal. Ce service essentiel offre un accueil, une orientation et un accompagnement social aux familles, principalement roms, vivant en bidonvilles en Loire-Atlantique. En 2024, nos interprètes ont réalisé 231 interventions et assuré 5 permanences pour ce dispositif.

De plus, nous apportons notre soutien au Centre Départemental Enfance Familles (CDEF), contribuant à ses missions de protection de l'enfance. Nos interprètes y sont intervenus à 24 reprises l'an passé.

AGIR AVEC LES AUTRES ACTEURS DE L'ACTION SOCIALE

Si le Département de Loire-Atlantique assume d'importantes responsabilités, de nombreux autres acteurs publics et associatifs contribuent aux solidarités envers les personnes migrantes en situation de précarité. L'ASAMLA propose ses services à l'ensemble de ces acteurs pour garantir un accueil digne, l'accès aux droits et l'intégration. En 2024, cela a représenté un total de 1022 interventions pour plus de 1600 heures.

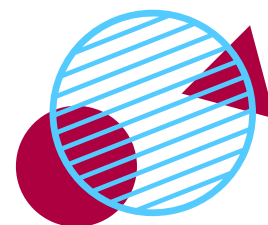
- **L'État** finance et supervise des actions telles que l'accompagnement des demandeurs d'asile dans les **Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA)** et des personnes en grande précarité dans les **Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)**.
- Les **communes** confient aux **Centres communaux d'action sociale (CCAS)** des missions d'aide sociale.
- **La Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique** est également un organisme public très important dans ce domaine.
- De **nombreuses associations** se mobilisent pour aider ces publics à accéder à leurs droits (logement, emploi...) et à préserver des conditions de vie dignes.
- Il faut souligner les initiatives de **lutte contre les violences faites aux femmes**, dont les exilées, souvent isolées et fragilisées, sont particulièrement victimes. Il s'agit tout particulièrement de **Citad'elles** initié par la Ville de Nantes.

DES MODES D'INTERVENTION ADAPTÉE À DES SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ

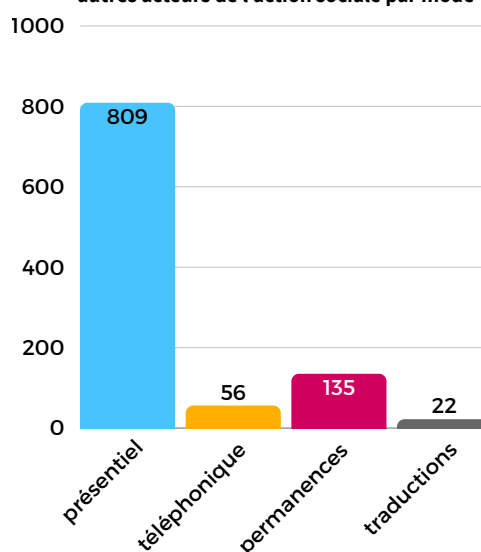
Pour ces acteurs, le recours à l'interprétariat se fait principalement en triologue présentiel, avec un taux de 79 %. Ce choix s'explique par la nature des situations, souvent complexes, et la grande fragilité psychosociale des publics accompagnés.

Nos interprètes-médiateurs participent également à des permanences organisées par les CCAS ou dans le cadre du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration de la Ville. Au-delà des compétences linguistiques, ces missions favorisent des échanges collectifs et plus approfondis.

Par ailleurs, l'intérêt pour notre nouveau service de traduction de documents est encourageant. Nous avons déjà traité 22 demandes émanant notamment de l'association Convergence France et des services de la Ville de Nantes.



Répartition des interventions 2024 auprès des autres acteurs de l'action sociale par mode :



FORMATIONS CIVIQUES OFII : PARTENARIAT AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Depuis janvier 2022, l'ASAMLA collabore avec la Ligue de l'Enseignement des Pays de la Loire pour les formations civiques de l'OFII. Ces sessions, obligatoires dans le cadre du Contrat d'intégration républicaine (CIR), aident les nouveaux arrivants à s'approprier les valeurs et règles de vie en France.

Pour garantir une bonne compréhension, les interprètes de l'ASAMLA sont présents aux côtés des formateurs de la Ligue, non seulement en Loire-Atlantique (FAL 44), mais aussi en Mayenne (FAL 53) et la Vendée (FOL 85).

Ce partenariat avec ces acteurs de l'éducation populaire est important pour notre association :

- Il représente **40 % de notre activité dans le secteur des Solidarités**.
- En 2024, nous avons dans ce cadre facilité la formation de **5128 personnes migrantes**.
- Nos 392 interventions (journées) représentent 2475 heures effectives d'interprétariat dont 650 en dehors de la Loire-Atlantique.

QUELLES LANGUES PARLENT LES PRIMO-ARRIVANTS AU COURS DES FORMATIONS CIVIQUES OFII?

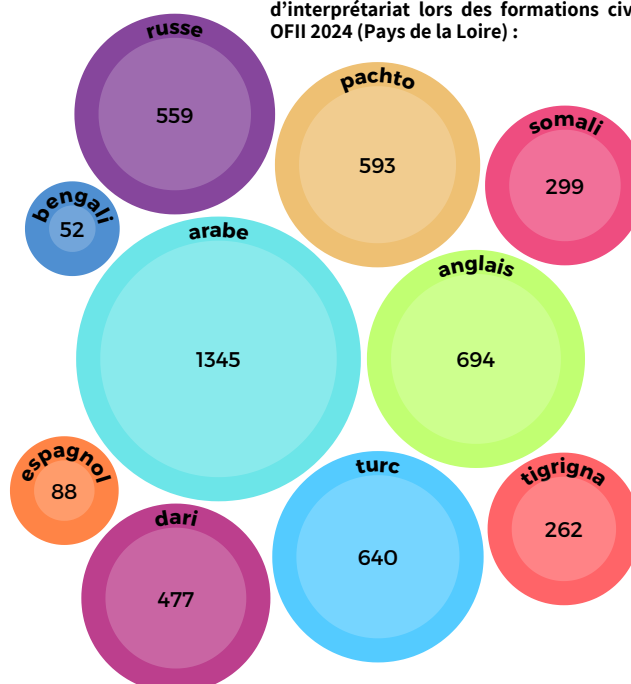
La variété des langues d'interprétariat utilisées lors des journées civiques de l'OFII reflète l'évolution et la diversité croissantes des profils des nouveaux arrivants dans notre région.

Il est important de noter que la langue parlée ne correspond pas toujours à la nationalité. Par exemple, les personnes russophones ne sont pas nécessairement de nationalité russe, mais peuvent provenir d'autres pays de l'ex-URSS. De plus, une partie des participants maîtrise plusieurs langues, notamment l'anglais, seconde langue très répandue dans leur pays d'origine.

Répartition des journées de formation et participants par département :

	Nombre de jours de formation	Nombre de participants
Ligue d'enseignement Loire-Atlantique (FAL44)	290	4083
Ligue d'enseignement Mayenne (FAL 53)	90	954
Ligue d'enseignement Vendée (FOL 85)	12	91

Répartition des primo-arrivants par langue d'interprétariat lors des formations civiques OFII 2024 (Pays de la Loire) :



EDUCATION

Les relations entre parents et écoles sont un enjeu majeur dans le parcours d'intégration des familles. Les choix éducatifs sont profondément ancrés dans les repères culturels. Et bien que la réussite scolaire de leurs enfants soit une priorité pour tous les parents, le dialogue avec l'institution scolaire peut s'avérer complexe.

L'ASAMLA mobilise ses compétences en interprétariat et en médiation interculturelle pour faciliter ces échanges et favoriser une compréhension mutuelle essentielle. Nos interprètes-médiateurs renforcent le lien familles-écoles en accompagnant les parents, assurant ainsi une meilleure intégration et une plus grande réussite pour les enfants.

UN CADRE FINANCIER STABILISÉ

Depuis plusieurs années, nous constatons une augmentation régulière des demandes d'interprétariat-médiation dans le secteur scolaire. Cependant, la pérennité de notre financement a longtemps été un défi. Auparavant, nous utilisions une partie de la subvention de l'État (via l'appel à projets Intégration des étrangers primo-arrivants) pour couvrir ces interventions.

L'année 2023 a été marquée par la mise en place d'un nouveau cadre financier, dont les négociations ont temporairement ralenti notre activité. Heureusement, la situation s'est clarifiée au début de l'année 2024. Nos interventions dans les établissements scolaires sont désormais soutenues par différents dispositifs :

- Le **Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration** (CTAI) pour les écoles primaires de Nantes.
- Le **CASNAV**, via le BOP 104 de la DREETS, pour les écoles primaires du reste du département.

Cette stabilisation a permis de renforcer notre communication et a entraîné une forte reprise des sollicitations.

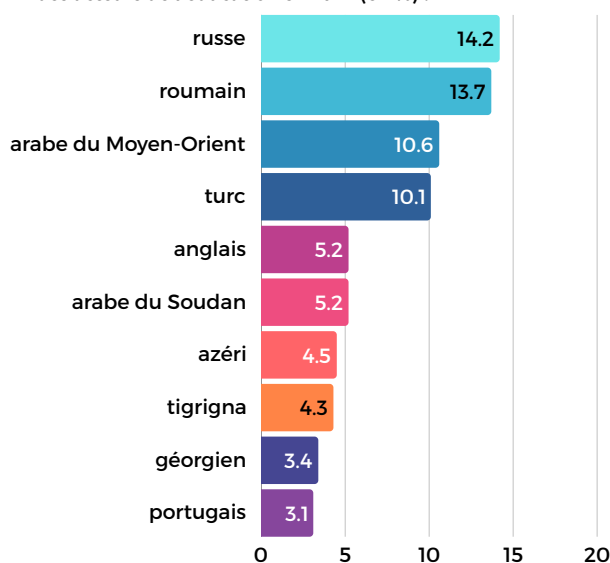
En 2024, nous avons réalisé un total de **663,75 heures d'interprétariat dans le secteur de l'éducation**, se répartissant ainsi :

- **Éducation (1er degré) et CASNAV : 441 heures**
- **Éducation (2nd degré) : 17,75 heures**
- **Actions dans le cadre de la Cité éducative : 205 heures**

QUELLES LANGUES ?

Le nombre de langues demandées à l'ASAMLA a considérablement augmenté en 2024, pour atteindre 40 langues différentes, y compris certaines très rares. Cette tendance reflète la diversité linguistique observée dans tous les secteurs d'intervention de l'association.

Répartition des 10 langues les plus interprétées auprès des acteurs de l'éducation en 2024 (en %) :



RESPETO, SAYGI, احترام, УВАЖЕННІ, RESPECT

9 AUDIOS RÉALISÉS PAR L'ASAMLA

“ Originaires de milieux différents, de pays différents, de cultures différentes, de langues différentes, il est parfois difficile de se comprendre et de trouver sa place. Trouver les mots, avoir les attitudes qui vont bien avec... RESPECT ”

C'est par ces mots que débutent les 9 “audios” produits par l'ASAMLA dans le cadre du projet RESPECT soutenu par la **Cité éducative du grand Bellevue de Nantes-Saint Herblain**.

IMMERSION INTERCULTURELLE

Projet mené en 3 temps, à l'occasion de rencontres et échanges avec des personnes et parents originaires de pays différents : Colombie, Philippines, Algérie, Irak, Turquie, Géorgie, Arménie, Syrie et suivant des cours de français au sein des 2 associations du quartier : **AFEE** et **AREA**. Construit autour d'entretiens - discussions enregistrées dans leur langue avec des interprètes professionnelles de l'ASAMLA sur le thème du respect, traduits en français et montés pour l'écoute.

Immersion simple avec ces **9 témoignages** qui donnent un aperçu vivant des **différences culturelles d'expression du respect**. Celles qui s'expriment et qui se vivent, dans la famille entre les parents, les enfants, les jeunes et entre les femmes et les hommes, et aussi entre enfants, jeunes, parents, dans le cadre scolaire vis-à-vis des professionnels. Et plus généralement dans la vie de citoyens, par exemple dans les transports, dans les commerces ou dans les relations courantes de la vie

AUDIOS À L'USAGE DES PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES

Les audios produits sont de nature à éclairer les professionnels ou bénévoles de l'animation, **de l'éducation, des secteurs sanitaire, social, culturel et sportif** ayant à accueillir et travailler avec des jeunes. Ils aident et facilitent la compréhension et la communication respectueuse dans les rapports entre eux et plus généralement entre les personnes.

Ces audios ont été présentés en public en mars 2025 à l'occasion d'une soirée organisée dans le cadre du **Mois du Bien Grandir à Nantes** et seront bientôt disponibles en ligne.



Discussion avec Natalia de Colombie

Mené en 2024, ce projet, a bénéficié de l'accueil des coordinatrices des associations **AFEE**, Virginie Puyo et **AREA**, Nadia Al Soleiman, de l'appui technique de **Jet FM**, Julien Bellanger, et des concours très actifs des interprètes de l'ASAMLA : Natalia Saveliéva (langue russe), Sonia Lopez (langue espagnole), Sonia Zarrouk (langue arabe), Gülseren Akkoç (langue turque), Juliette Megginson (langue anglaise) avec l'appui de coordination d'Annamaria Locse, et de pilotage-conception-réalisation de Luc Lavrilleux. Que toutes et tous en soit remercié.e.s.



RAPPORT FINANCIER

LES CHIFFRES CLEFS 2024

- Le bilan de l'exercice 2024 présente un total net de **419 853 €**,
- Le compte de résultat affiche un total produits de **1 117 064 €** (+9,6%) pour un total charges de **995 391 €** (+6,2%)
- Les ventes de prestations s'élèvent à **686 316 €** (pour 500 091 € l'année N-1),
- Les concours publics se sont élevés à **400 474 €** (pour 477 803 € l'année N-1)
- Un engagement bénévole très important valorisé à **40 511 €** (neutre en résultat comptable),
- Les charges de personnel (salariés et prestataires) s'élèvent à **796 230 €** soit 80 % du total des charges,
- Le résultat de l'exercice 24 s'élève à **121 673 €**,
- Les fonds propres associatifs sans droits de reprise s'élèvent au 1er janvier 25 à **132 434 €**.

DES CHOIX STRATÉGIQUES PERTINENTS

En 2022, l'association a connu une forte expansion, avec un chiffre d'affaires multiplié par 2,3. Cependant, cette croissance rapide n'a pas été suffisamment maîtrisée, entraînant une augmentation des charges de 923 k€ (contre 463 k€ en 2021). Ceci a conduit à :

- Un déficit significatif de 229 080 € en 2022.
- Des fonds propres négatifs à hauteur de -71 180 € au 1er janvier 2023.

Face à cette situation, l'association a mis en œuvre un plan de sauvegarde en 2023 pour sécuriser son offre de services et préserver les emplois, avec le soutien de la Ville de Nantes, du Département de Loire-Atlantique et de l'État. Le résultat positif de l'exercice 23 (**+81 942 €**) avait confirmé la pertinence de ces choix.

Le résultat 2024 consolide cette situation et permettent une gestion de la trésorerie plus sereine mais ces orientations doivent s'inscrire de manière durable dans le pilotage. En outre le marché du GHT s'achèvera au plus tard fin 2025, ce qui est enjeu majeur dans notre budget. Aussi le Conseil d'Administration a décidé en 2024 de renforcer le suivi financier au sein de l'équipe de direction, un processus qui sera finalisé en 2025.

LE DIALOGUE AVEC LES INSTITUTIONS PUBLIQUES AU CŒUR DE NOTRE PROJET

Depuis 40 ans, nous entretenons un dialogue constructif avec nos partenaires publics (État, DDETS, ARS, Département et Ville de Nantes). Malgré une part de subventions en diminution, cette collaboration reste fondamentale. Nous remercions tous nos interlocuteurs ; ils contribuent à la qualité de nos missions et sont à l'écoute de nos alertes. Le soutien de fonctionnement à l'ensemble de notre projet apporté par la Ville de Nantes est une marque de confiance forte. Attachés aux principes de l'économie sociale et solidaire nous souhaitons la même qualité de dialogue avec l'État dans le cadre d'appels à projets ou de marchés publics. Si les aspects financiers sont incontournables nous les voulons toujours au service de l'accueil et accès au droits des personnes migrantes. Le dialogue, même exigeant et parfois contradictoire avec les institutions publiques est pour nous au cœur des dynamiques d'intégration.

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort.etDépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	2484	2484		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours	6713		6713	
	Avances etacomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques,mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	20 000	15 672	4328	4345	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances etacomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)		29 197	18 156	11 041	4345
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production des services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	494		494	
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	154 878		154 878	401 308
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	16 961		16 961	59 518	
V A LEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES					
		232 883		232 883	23 386
Charges constatées d'avance	3595		3595	5297	
TOTAL (II)		408 812		408 812	489 508
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)		438 009	18 156	419 853
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	29 286	
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	10 762	(71 180)
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	121 673	81 942	
	Total des fonds propres (situation nette)	161 720	10 762
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	26 000	
	Total des autres fonds propres	26 000	
	Total des fonds propres	187 720	10 762
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	15 600	13 800
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	15 600	13 800
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	15 750	14 104
	Total des provisions	15 750	14 104
DETTES(1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		3 753
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 521	58 051
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	142 776	160 448
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	14 485	232 936	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	200 782	455 188
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	419 853	493 853
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	121 673,00	81 941,90
	(1) Dont à moins d'un an	200 782	455 188
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat ^{1/2}

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	967	1258
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	686 316	500 091
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	390 474	477 803
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		21 403
Utilisations des fonds dédiés	13 800	5000	
Autres produits	4	182	
	Total des produits d'exploitation	1 091 560	1 005 737
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes		
	Aides financières	360 955	392 295
	Impôts, taxes et versements assimilés	5235	(704)
	Salaires et traitements	492 765	423 396
	Charges sociales	73 226	76 319
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1762	4895
	Dotation aux provisions	1646	
	Reports en fonds dédiés	15 600	13 800
	Autres charges	30	108
	Total des charges d'exploitation	951 220	910 108
	RESULTAT D'EXPLOITATION	140 341	95 629

Compte de Résultat ^{2/2}

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		140 341	95 629
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1539	507
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1539	507
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	391	145
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		391	145
RESULTAT FINANCIER		1148	362
RESULTAT COURANT avant impôts		141 488	95 991
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	23 965	12 695
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	8227	6277
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		35 553	20 467
TOTAL DES PRODUITS			
TOTAL DES CHARGES			
EXCÉDENT ou DÉFICIT			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		40 511	46 228
TOTAL		40 511	46 228
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		40 511	46 228
TOTAL		40 511	46 228

BUDGET PRÉVISIONNEL ASAMLA 2025

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	3000	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	830000
Achats matières et fournitures	3000	73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation²	270100
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	51100	ARS	82000
Locations	14000	DDETS+ CLS +CV+cité éducatives	85300
Entretien et réparation	21600	DTPJJ	4500
Assurance	10500	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	1000		
DIVERS	4000		
62 - Autres services extérieurs	91800	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	59500	Hors marché d'interprétariat avec le Dpt 44	
Publicité, publication	3000	Département 49	2500
Déplacements, missions	24300	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	5000	Ville de nantes +CLS+inclusion sociale	54500
63 - Impôts et taxes	17000	Autres communes	10000
Impôts et taxes sur rémunération	17000	Ville de Nantes (CTAI)	22000
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	4000
64 - Charges de personnel	930000	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	535000	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	5300
Charges sociales	100000	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	295000	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	2800
		756. Cotisations	1600
		758. Dons manuels - Mécénat	1200
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés	10000	79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	1102900	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	1102900
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN) ³			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	80000	87 - Contributions volontaires en nature	80000
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	40000	871 - Prestations en nature	40000
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	40000	875 - Bénévolat	40000
TOTAL DONT CVN	1182900	TOTAL DONT CVN	1182900

INTERPRÉTARIAT & MÉDIATION POUR L'INTÉGRATION
SANTÉ, SOLIDARITÉS, EDUCATION



ASAMLA
5 place Anatole France
44000 Nantes
02 40 48 51 99
www.asamla.org

ASAMLA
Rapport d'activité 2024

